



Protocole des familles pour informer la crèche d'une allergie ou d'une intolérance

Nom et prénom de l'enfant : _____

Je soussigné/e : _____ informe la crèche que mon enfant est allergique à :

.....

➤ En cas de réaction allergique :

→ **Comment est la réaction ? :**

→ **Qu'elle est la marche à suivre ? :**

Médicament	Posologie	PROCEDURE D'ADMINISTRATION DU MEDICAMENT

A prendre en considération :

- Pour qu'une allergie soit reconnue à la crèche, nous avons besoin d'une attestation écrite du médecin.
- Ce document reste en attente 1 mois, et après, sans attestation écrite du médecin, il ne sera plus valable.
- Une demande d'entretien par la directrice peut être demandé en cas de besoin.

Date et Signature du parent :